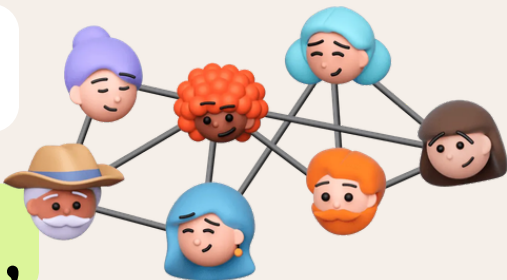




Smartphone-freie
Kindheit Schweiz



Smart kids,

not Smartphones !



Le Pacte des Parents

Une déclaration **volontaire** pour soutenir un environnement sans smartphone pour votre enfant. En signant le Pacte, vous donnez un signal clair et rejoignez une communauté de familles qui choisissent consciemment de protéger leurs enfants en s'engageant à:

- **attendre que l'enfant ait au moins 14 ans avant de lui offrir son propre smartphone**
et/ou
- **attendre que l'enfant ait au moins 16 ans avant de l'autoriser à créer ses propres comptes sur les réseaux sociaux.**



Trouver des parents avec les mêmes valeurs

Prenez position contre l'utilisation précoce d'appareils personnels par les enfants et les adolescents. Non pas contre la technologie, mais pour l'enfance.

Le Pacte des Parents renforce les communautés locales de parents qui veulent prolonger une enfance sans smartphones pour leurs enfants.



Signez le Pacte des Parents maintenant !

Donner l'exemple



Tant que les enfants et les jeunes ne seront pas efficacement protégés sur Internet et dans les applications, ça revient à nous, les parents, de les protéger en ligne.

Le réseautage protège nos enfants de se sentir exclus. Ensemble, nous résistons à la pression des pairs qui s'exerce sur nos enfants et sur nous, parents !